



## CONSEIL MUNICIPAL

DU MARDI 5 JUILLET 2022 A 20H30

### LISTE DES DELIBERATIONS

DATE DE CONVOCATION : 28/06/2022

DATE D’AFFICHAGE : 12/06/2022

PRESENTS : Patrick POCHON Maire, Mme Françoise GREHIER, Mme Nathalie BIEL adjointes – Mme Florence MILLET, M. Christian CAME, M. Florent VOULOIR, Mme Emmanuelle LEDENT

ABSENTS EXCUSES : M. René MOULIN, Stéphane CHOULER, M. Sylvain BOUILLON, M. Bruno ROUSSEREAU

ABSENTS : /

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme MILLET Florence

ORDRE DU JOUR : Urbanisme – Mise en place du RIFSEEP – Conventionnement du SIG ( Système d’Information Géographique) du SDESM – Renouvellement de la convention fixant les modalités de prise en charge à l’accueil de loisirs des enfants des communes du Pays de Fontainebleau hors compétence territorialisée – Attribution des noms de rues et lieudits – Point sur les travaux de restauration de l’Eglise – Inscriptions scolaires – Point sur l’enlèvement des poteaux rue du Père Bard – Déroulement du 13 juillet -- Divers

-----

**Délibération n°D\_2022\_32 examinée le 05/07/2022 –**

Délibération fixant la mise en conformité réglementaire du régime indemnitaire de la commune de BOISSY-AUX-CAILLES tenant compte des Fonctions Sujétions Expertise Engagement Professionnel (RIFSEEP) par l’instauration de l’indemnité de fonctions, sujétions et d’expertise (IFSE) et du complément indemnitaire annuel (CIA) pour les filières administrative et technique –

**approuvée à l’unanimité des membres présents**

**Délibération n°D\_2022\_33 examinée le 05/07/2022 –**

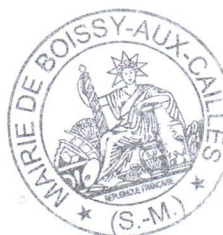
Conventionnement du SIG (Système d’Information Géographique) du SDESM –

**approuvée à l’unanimité des membres présents**

**Délibération n°D\_2022\_34 examinée le 05/07/2022 –**

Renouvellement de la convention fixant les modalités de prise en charge à l’accueil de loisirs des enfants des communes du Pays de Fontainebleau hors compétence territorialisée –

**approuvée à l’unanimité des membres présents**



Le Maire,  
Patrick POCHON